

La ville de SAUMUR recrute pour sa Direction des Services aux Familles

Un animateur de loisirs pour ses camps d'été (h/f) du 6 juillet au 24 juillet 2026

Poste ouvert aux candidats reconnus travailleurs handicapés

L'accueil de loisirs municipal "Le Petit Souper" accueille les enfants âgés de 2 ans à 12 ans sur le temps libre des mercredis, petites et grandes vacances scolaires. Dans le parc de plusieurs hectares forestiers du centre de loisirs, vous y trouvez où s'amuser avec un bac à sable, un minigolf, une petite piscine, un city park... Près de 300 enfants y sont accueillis.

MISSIONS PRINCIPALES :

Sous la direction du responsable des camps organisés sur le site de l'accueil de loisirs Le Petit Souper, l'animateur a pour missions de :

- Assurer, concevoir et animer des activités éducatives qui contribuent à l'épanouissement et à l'éducation citoyenne de chaque enfant.
- Encadrer les temps de préparation des repas, les courses
- Organiser les veillées et des temps calmes
- Garantir la sécurité physique et morale des enfants accueillis et confiés par leur famille.
- Construire, maintenir et assurer des liens avec les familles, les différents intervenants et la hiérarchie dans une logique de continuité éducative.
- Préparer et organiser les tâches relevant de la mission d'animation des différents temps (matériel, pointage des enfants, etc...).

VOS ATOUTS ET COMPÉTENCES

Vous êtes titulaire d'un BAFA ou vous êtes stagiaire BAFA et connaissez le cadre réglementaire ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.

L'expérience dans l'animation serait un plus.

Doté d'un bon relationnel, vous possédez le sens du travail en équipe et savez vous rendre disponible. Vous possédez le sens des responsabilités et savez adapter votre posture professionnelle avec le public (enfants et adultes). Vous faites preuve de discrétion, de ponctualité et de créativité.

CONDITIONS DE POSTE :

- Travail du lundi au vendredi en continu
- Nuitée sur place dans une tente – repas fournis
- Rémunération de 77 heures par semaine
- Rémunération statutaire – cotisations sur la base forfaitaire des animateurs

Pour postuler, rendez-vous sur le site www.ville-saumur.fr
dans la rubrique : La Ville recrute !